L'actu du jour

La police belge remercie les chats

Mais pourquoi la police belge remercie-t-elle des chats ? Le dimanche 22 novembre, d'importantes opérations de police ont eu lieu à Bruxelles, la capitale de la Belgique. Dans le même temps, des photos de chats inondaient la toile… *1jour1actu* t'explique ce qui s'est passé.

Voici le tweet publié par la police belge le 23 novembre 2015, au lendemain d'une vaste opération de police. (Twitter / Police fédérale belge)

Le samedi 21 novembre, le gouvernement belge place **Bruxelles, la capitale, en alerte maximum** car il craint que ses habitants soient victimes d'attentats. **La plupart des lieux publics sont fermés** : les écoles, les stades, mais aussi les centres commerciaux, les musées et le métro.

Une réaction spontanée des internautes

Le dimanche 22 novembre, la police belge lance **une grande opération de police pour arrêter des personnes suspectées d'être des terroristes**. Elle demande aux médias (journaux, radios et chaînes de télévision) ainsi qu'aux habitants un **« silence radio »** : ne rien dire de ce qui se passe dans leur rue ou leur quartier, et ne diffuser aucune image sur internet.

Le tweet publié par la police fédérale belge dimanche 22 novembre 2015. (Twitter / Police fédérale belge)

Les internautes commencent alors à publier **des images et des vidéos de chats sur les réseaux sociaux**, avec des commentaires humoristiques. En voici un exemple. L'internaute qui a publié cette vidéo a écrit le commentaire humoristique suivant: « Voici le plan d'action de la police pour arrêter les terroristes ». *Clique sur l'image pour regarder cette vidéo.*

Les médias ont imité les internautes, comme le journal belge *Le soir* qui a publié une photo de chat sur son site.

Le site du journal belge Le soir, dimanche 22 novembre 2015. (Le soir)

Les réseaux sociaux, nouveau moyen d'information

Les réseaux sociaux permettent de diffuser et de **partager très vite des informations et des images, photos ou vidéos**. Les médias (journaux ou chaînes de télévision) les utilisent. Mais toute personne inscrite sur un réseau social peut aussi « publier » : avec un smartphone, elle peut même prendre des photos ou réaliser des vidéos qu'elle partage ensuite sur Internet.

Pourquoi la police belge a-t-elle demandé aux internautes de se taire ?

Les terroristes utilisent aussi les réseaux sociaux ! Ainsi, un terroriste pourrait apprendre que la police est à sa recherche ou encore que des policiers approchent de sa maison. C'est pour éviter cela que la police belge a demandé aux médias et aux habitants de ne diffuser aucune information qui pourrait gêner l'opération antiterroriste du dimanche 22 novembre.

En France, **des chaînes de télévision avaient été critiquées après l'attentat de l'Hyper Cacher (le 9 janvier 2014)**. En effet, alors que le terroriste, à l'intérieur de ce magasin, pouvait voir les informations sur son téléphone, elles avaient montré en direct comment les policiers s'approchaient de l'Hyper Cacher. Elles avaient également

révélé où se cachaient certains otages.

Réseaux sociaux : le meilleur et… le pire

Le dimanche 22 novembre, les habitants de Bruxelles ont montré **une des forces des réseaux sociaux** : des milliers de personnes ont partagé la demande de la police et ont imité d'autres internautes en publiant des images humoristiques au lieu de communiquer sur les opérations de police en cours. Mais **les réseaux sociaux ont aussi de moins bons côtés**. Quelques jours après les attentats du 13 novembre, certains internautes mal intentionnés ont diffusé de fausses informations visant à inquiéter la population.

Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com